

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DDCT 92 Subvention (5.000 euros) à 2 associations au titre de l'intégration, pour des projets visant à favoriser le développement économique.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel Mme La Maire de Paris propose une subvention à deux association ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3.000 € est attribuée à Singa France (135681) pour une action intitulée « Singa Projets » (2016_03975).

Article 2 : Une subvention de 2.000 € est attribuée à Ile du Monde (118001) pour une action localisée dans le 18^{ème} arrondissement, et intitulée « Rencontres île du Monde » (2016_08248).

Article 3 : La dépense correspondante, s'élevant à 5.000 €, sera imputée sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, au chapitre 65, article 6574, rubrique 020, ligne VF 15003 «Subventions aux associations au titre de l'intégration et des Résidents non communautaires» du budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO